



Association A.D.C.P.G & C.A.T.M
OPEX - Conjointes Survivants de
Combattants et Sympathisants



Foyer Jean Bernard de La Réole

**REUNION COMITE DE GESTION
ESAT- FOYER JEAN BERNARD-SAPPH GIRONDE
12 Lotissement Porte des Fontaines
33580 MONSEGUR**

Lundi 29 Avril 2024 à 14 heures 30

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES PROCES VERBAUX DU COMITE DE GESTION DE L'ESAT**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi vingt-neuf avril à quatorze heures trente, les membres du Comité de Gestion de L'E.S.A.T. Jean Bernard de La Réole convoqués par les soins du Président, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, 12 Lotissement Porte des Fontaines 33580 Monségur sous la présidence de Monsieur Serge Blüge, Président de l'Association Départementale des Combattants de la Gironde.

DATE DE CONVOCATION : Le 29 AVRIL 2024

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 19

Serge BLÜGE Président Départemental, Jean RIGUET Président délégué, Michel BOIBELET, Ginette BOUEY, René CLAVERE, Marie-Noëlle CARPENTY Directrice Générale de l'ESAT, Daniel DAUCOURT Porte-drapeau, Michel DAVID, Patrick DEBRUYNE, Bertrand, DESPLAS, Henry DURAN, Gaëlle ETIENNE, Jean-Pierre EYRAUD, Gilbert GUYON, Bernard HENRY, Christian LOPEZ, Sylvie MICHAUDET, Lucette MITTEAU Secrétaire départementale, André MONCHANY, Jean-Claude TIZON.

ABSENTS EXCUSES : 3

Alice MARTIAL, Jean-Pierre MARTIAL, Bernard HENRY

ABSENTS NON EXCUSES : 1

Jean-Claude ETIENNE

SECRETARE DE SEANCE :

Madame Lucette MITTEAU est proposée pour être secrétaire de séance.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Ordre du jour:

- Présentation des comptes 2023 par le Cabinet d'expertise comptable – ERRD 2023
- Compte rendu Evaluation Externe
- Point Ressources humaines Centre Jean Bernard
- Point façades
- Panneaux photovoltaïques
- Questions diverses

1. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT DEPARTEMENTAL SERGE BLÜGE:

Le Président Serge Blüge a ouvert la séance à 14 heures 15, exprimant sa gratitude envers les membres du Comité de Gestion de l'ESAT Jean Bernard. Il a ensuite donné la parole à Madame Marie-Noëlle Carpentey, Directrice Générale, qui a présenté un compte rendu complet des activités, budgets et du bien-être des résidents, dans le cadre de notre engagement envers la transparence et la responsabilité. Madame Marie-Noëlle Carpentey a conclu en invitant l'auditoire à partager ses observations et suggestions pour progresser ensemble.

INTRODUCTION

Ce préambule offre un aperçu des faits saillants de la réunion du Centre Jean Bernard le 29 avril 2023 qui évoque les défis économiques rencontrés, tels que l'inflation et la hausse des coûts énergétiques, tout en mettant en lumière les succès de l'établissement, notamment le maintien d'une gestion efficace et d'un résultat excédentaire. Malgré ces réalisations, des défis subsistent, notamment la diminution continue de l'activité en 2024. Du côté du Foyer Jean Bernard, des difficultés de recrutement et un climat social tendu sont relevés, mais l'établissement parvient à conserver un résultat excédentaire et à réussir ses évaluations internes et externes. Le Préambule souligne également les initiatives entreprises, telles que l'ouverture d'un nouvel atelier, ainsi que les projets d'investissement pour améliorer l'efficacité énergétique. Enfin, elle met en avant l'engagement continu du Centre Jean Bernard à fournir des services de qualité tout en cherchant à optimiser son fonctionnement.

2. EVALUATION EXTERNE

L'Association des Combattants de la Gironde, régie par la loi de 1901, gère le Centre Jean Bernard depuis sa fondation en 1945. Son objectif principal est la création et la gestion d'établissements pour adultes handicapés mentaux, en mettant en avant des valeurs fondamentales telles que la probité, l'humanisme et la solidarité. Le Centre Jean Bernard, fondé dans cette lignée, se distingue par son engagement envers la réadaptation sociale et professionnelle des résidents, ce qui illustre parfaitement les valeurs et l'histoire de l'association.

1. POINT RESSOURCES HUMAINES CENTRE JEAN BERNARD

ESAT Jean-Bernard

Les défis comprennent le recrutement, la rétention et la formation du personnel qualifié.

- Maintien de l'agrément pour 75 personnes, avec un effectif de 64 ETP.

- Activité sur 231 jours avec un budget de 14 500 €, aboutissant à un chiffre réel de 13261€.
 - Ouverture d'un atelier Hygiène et Restauration.
- Résultat excédentaire malgré une baisse d'activité persistante.

FOYER JEAN-BERNARD

- Confronté à des difficultés de recrutement et de climat social.
- Évaluation interne et externe réalisées avec succès.
- Maintien d'un résultat excédentaire.

SAPPH

- Accompagnement de 45 personnes avec une certaine stabilité dans les chiffres annuels.
- Plateforme mobile ressource bénéficiant à 52 utilisateurs.
- Projet d'ouverture d'un appartement TREMPLIN et d'une antenne SAPPH+.

1. POINT FACADES

La procédure concernant le litige façade se poursuit. Le tribunal administratif s'est reconnu incompétent dans le litige qui nous oppose à la société GERTHOFER. Le 13 janvier 2023 nous avons eu obligation de rendre la caution de 276 000.00 euros. A la date d'écriture de ce rapport, le centre Jean Bernard intente Une assignation en référé auprès du tribunal judiciaire de Bordeaux est en cours afin de « récupérer la caution », et de finaliser ce litige en notre faveur.

2. PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Des investissements supplémentaires pourraient être envisagés pour améliorer l'efficacité énergétique.

- Étude panneaux photovoltaïques : 1 440,00 €, (cabinet d'étude pour installation de panneaux photovoltaïques)

RESUME

Ce compte rendu de la réunion du Centre Jean Bernard met en lumière plusieurs aspects essentiels de son fonctionnement et de ses défis actuels.

- L'évaluation externe souligne l'engagement de l'établissement envers la réadaptation sociale et professionnelle des résidents, tout en identifiant des domaines d'amélioration. Les ressources humaines sont également abordées, mettant en évidence les défis de recrutement et de formation du personnel.
- Concernant le litige des façades la procédure se poursuit:
- S'agissant des panneaux photovoltaïques les investissements envisagés témoignent des efforts de l'établissement pour promouvoir le développement durable.

En conclusion, le Centre Jean Bernard demeure déterminé à fournir des services de qualité tout en assurant une gestion financière responsable, en accord avec ses valeurs de probité, d'humanisme et de solidarité.

3. PRESENTATION DES COMPTES 2023 PAR LE CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE – ERRD 2023

ANALYSE

⇒ Compte de résultat simplifié

	2023	2022
Produits d'exploitation	5 373 516	5 275 732
Résultat d'exploitation	259 980	69 102
Résultat courant	225 749	-29 117
Résultat de l'exercice	89 240	-16 070
Capacité d'autofinancement	299 946	395 117

En 2023, les produits d'exploitation ont légèrement augmenté par rapport à 2022. Le résultat d'exploitation a connu une forte augmentation, passant de 69 102 à 259 980. De plus, le résultat courant est passé d'une perte à un bénéfice en 2023, et le résultat de l'exercice est également positif, enregistrant une hausse par rapport à l'année précédente. Cependant, la capacité d'autofinancement a diminué en 2023 par rapport à 2022, ce qui nécessite une attention particulière pour maintenir la stabilité financière.

A.D.C.P.G.

Ressources associatives	2023	2022
DGF ESAT FOYER SAPPH	3 909 347	3 751 250
Activités Combattants	230 520	217 615
Activités du commercial	1 195 763	1 272 393
Reprise fonds dédiés	37 886	34 474
TOTAL DES RESSOURCES	5 373 516	5 275 732

En 2023, les ressources provenant de la DGF ESAT, du FOYER SAPPH ainsi que des Activités Combattantes ont augmenté par rapport à 2022. Cependant, les ressources issues des Activités du commercial ont légèrement diminué au cours de la même période. Malgré cela, la reprise de fonds dédiés a connu une légère augmentation. Globalement, le total des ressources associatives a augmenté en 2023 par rapport à l'année précédente.

A.D.C.P.G.

⇒ Informations sur le compte de résultat

Le résultat consolidé 2023 de l'A.D.C.P.G. se décompose de la manière suivante :

	PRODUITS	CHARGES	RESULTATS
Centre Jean Bernard (ESAT)	1 298 021	1 285 961	12 060
Centre Jean Bernard (foyer SAPPH)	3 053 608	3 032 196	21 413
Centre Jean Bernard (commercial)	2 236 123	2 136 303	99 820
	6 587 752	6 454 460	133 292
Résultat 2023 Centre Jean BERNARD			
Cantons	140 788	165 033	-24 304
A.D.C.P.G. (Siège départemental)	131 635	151 387	-19 751
Résultat consolidé 2023	6 860 175	6 770 939	89 240

En 2023, l'A.D.C.P.G. a réalisé un résultat consolidé positif de 89 240 €, témoignant de la rentabilité de ses différentes activités, notamment celles du Centre Jean Bernard, du foyer SAPPH et de l'activité commerciale. Cependant, des secteurs spécifiques, comme les cantons et le siège départemental, ont enregistré des résultats négatifs, nécessitant une analyse approfondie pour identifier les raisons de ces performances décevantes.

⇒ Charges externes

	2023	2022
TOTAL	2 188 551	2 183 608

En 2023, les charges externes de l'A.D.C.P.G. se sont élevées à un total de 2 188 551 €, légèrement supérieur à celui de 2022.

TRESORERIE AU 31/12/2023

	2023	2022
CONSOLIDEE	3 670 681	3 769 112
CANTONS	294 713	313 709
SIEGE	703 991	720 266
ESAT + FOYER	419 320	490 124
CAT COMMERCIAL	2 252 657	2 245 013

La trésorerie consolidée de l'A.D.C.P.G. au 31 décembre 2023 a enregistré une légère baisse par rapport à l'année précédente. Cela est principalement dû à une diminution des fonds disponibles au niveau des cantons, du siège et du secteur ESAT + Foyer, tandis que les fonds du secteur commercial ont légèrement augmenté.

BILAN 2023 & 2022

BILAN AU 31/12/2023

ACTIF PASSIF 10 067 110 €

ACTIF PASSIF 10 067 109 €

FONDS DE ROULEMENT 3 755 496 €	BESOIN EN F.R. 29 036 €	TRÉSORERIE 3 726 460 €
-----------------------------------	----------------------------	---------------------------

BILAN AU 31/12/2022

ACTIF PASSIF 10 160 043 €

ACTIF PASSIF 10 160 042 €

FONDS DE ROULEMENT 3 873 994 €	BESOIN EN F.R. 109 554 €	TRÉSORERIE 3 764 440 €
-----------------------------------	-----------------------------	---------------------------

En 2023, l'A.D.C.P.G. maintient une situation financière solide, avec un bilan actif-passif stable par rapport à l'année précédente. Malgré une légère baisse du fonds de roulement et du

besoin en fonds de roulement, la trésorerie disponible demeure confortable, ce qui témoigne d'une gestion financière prudente et efficace.

INFORMATION

Au cours de la réunion, une proposition visant à nommer une remplaçante pour un membre en arrêt maladie (dont la durée est indéterminée) a été présentée et soumise à un vote.

Cette initiative a été approuvée de manière unanime, soulignant ainsi la solidarité et l'engagement envers le bien-être de l'équipe.

De plus, la retraite imminente de la directrice générale a été abordée, avec son offre de rester temporairement en poste si aucun remplaçant(e) n'est trouvé dans les délais impartis. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité, témoignant de la confiance et du respect envers son leadership.

Parallèlement, l'embauche d'un directeur ou directrice commercial(e) pour l'ESAT a été ratifiée, accompagnée de la nomination de la personne précédemment désignée pour l'assister, illustrant ainsi l'engagement envers la continuité et l'efficacité opérationnelle.

Madame Marie-Noëlle Carpentey sollicite l'autorisation du Président Départemental pour publier la réunion sur le site web dédié, après avoir obtenu son accord préalable.

4. QUESTIONS DIVERSES

Pas de question

CONCLUSION

Le Président :

⇒ En l'absence de question, je prends la parole pour remercier tous les membres pour leur implication.

Les résultats présentés témoignent d'une nette amélioration de notre performance financière en 2023, malgré des défis persistants. Nous restons fermement engagés à gérer nos ressources avec prudence et à poursuivre notre mission d'assistance aux adultes handicapés mentaux. Je suis confiant dans notre capacité à surmonter les défis à venir grâce à notre collaboration continue.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal paraphé et signé par le Président Départemental et la Secrétaire Départementale.

La séance est levée à 16 h 30

Fait à Bordeaux le 29 avril 2024

Le Président Départemental
Serge BLÜGE



La Secrétaire Départementale
Lucette MITTEAU

